Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 48 (1910)

Heft: 31

Artikel: Notre plus grand peintre

Autor: V.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-207015

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage). Administration (abonnements, changements d'adresse), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. - Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. - Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

NOTRE PLUS GRAND PEINTRE

E musée des Beaux-Arts de Lausanne ne possédait avant la mort de Gleyre que deux de ses grandes toiles, — Davel et les Romains passant sous le joug, — commandées à l'artiste par le Conseil d'Etat, vers 1850, et trois ou quatre portraits. Quelque admirables que soient ces peintures, elles ne pouvaient suffire à une institution qui tient à montrer dans toute son ampleur l'œuvre du plus illustre enfant de la terre vaudoise. Aussi, comprend-on que, Gleyre ayant été enlevé pour toujours à l'art en 1874, le gouvernement de notre canton ait fait, la même année, auprès de son légataire universel, M. Ch. Clément, des démarches en vue de compléter la collection du Musée de Lausanne. Ces négociations aboutirent à l'achat de quelques superbes esquisses, notamment de celles d'Adam et Eve et d'Hercule aux pieds d'Omphale. M. Clément fit don au Musée, à cette occasion, de six dessins de Gleyre.

Dès lors, si nous ne faisons erreur, le nombre de ces précieuses acquisitions demeura stationnaire pendant vingt ans. On ne le vit s'accroître qu'à partir de 1904, sous l'impulsion du conservateur actuel du Musée, qui se donna comme première tâche « de poursuivre de toutes ses forces le rachat des œuvres de Ch. Gleyre et la création d'une salle consacrée au peintre de Chevilly. » Cette idée-là, exprimée déjà en 1874 par Louis Ruchonnet, puis par Eugène Rambert, dans ses Etudes et souvenirs, M. Emile Bonjour a eu la joie de la voir se réaliser dans une mesure dépassant toutes les espérances, et ce grâce aux bonnes dispositions du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, grâce au concours patriotique de nombre de particuliers, grâce surtout aux inlassables efforts de celui qui est

l'âme du Musée de Lausanne.

C'est ainsi qu'aux œuvres acquises au décès de Gleyre s'ajoutèrent, en très peu d'années, la Nubienne, Diane, le Déluge, l'Enfant prodigue (dépôt de la Fondation Keller), Minerve et les grâces, et de nouveaux portraits et dessins. Enfin, en 1908, l'Etat de Vaud racheta à Mme Clément la collection presque entière léguée à son mari par notre compatriote: 374 tableaux, esquisses, études, aquarelles et dessins. Tout cela est visible depuis mardi dans les belles salles du palais de Rumine, et donne à notre Musée, à notre ville, un lustre que peuvent nous envier nombre de grandes galeries de peinture et nombre de cités populeuses.

Puisque nous parlons de Gleyre, il n'est pas hors de propos de rappeler brièvement sa vie et quelques traits de son caractère 1.

Né à Chevilly, le 2 mai 1806, Charles Gleyre perdit très jeune son père et sa mère. Il fut élevé, lui et ses deux frères, par un oncle, courtier en marchandises à Lyon. Comme ses dispositions pour les arts s'étaient révélées de bonne

¹ Les notes qui suivent, nous les empruntons en grande partie à l'ouvrage de M. Emile Bonjour, intitulé: Au Musée Arlaud.

heure, on voulut faire de lui un dessinateur de fabrique. Mais le jeune homme quitta bientôt Lyon pour Paris. Il fit là ses premières études de peintre, séjourna en Italie, puis, en compagnie d'un Américain richissime, visita la Grèce, la Turquie, la Palestine, l'Egypte, le Soudan, se sépara de son compagnon, qui l'exploitait, passa une année à Khartoum et faillit perdre la vie en Syrie. Rentré à Paris en 1838, il y vécut dans la misère jusqu'au jour où son tableau Le Soir ou les Illusions perdues rendit du coup son nom célèbre. C'était en 1843. Le gouvernement acheta cette œuvre pour le Louvre et décerna à son auteur la deuxième médaille.

Durant plus d'un quart de siècle, l'atelier de Gleyre fut un de ceux où les jeunes peintres considéraient comme une haute faveur d'être admis. C'est là que travaillèrent, entre autres artistes, Bocion, David, Anker, le maître d'Anet, mort l'autre jour.

Le 15 octobre 1858, comme Gleyre était à Lausanne, le Conseil d'Etat l'invita à un dîner qui eut lieu à l'hôtel du Faucon, et où il fut acclamé par des certaines de ses concitoyens ayant à leur tête Louis Ruchonnet, alors licencié en droit. L'artiste revint voir à cette époque son village natal, Chevilly, et le dota d'un lavoir public avec auvent, « en souvenir de sa mère qu'il avait vue bien souvent grelotter à la fontaine par la pluie et par la bise ».

En 1870, Gleyre voulut s'inscrire à Paris comme garde national, mais on refusa ce soldat à cause de son âge : il avait 74 ans. Il se retira à Lausanne, et, comme la gloire ne l'avait pas enrichi, il dut faire pour vivre quelques portraits, dans une chambre de l'hôtel du Grand-Pont, où il logeait. La paix conclue, son atelier de Paris le vit revenir; mais ce ne fut pas pour longtemps: la rupture d'un anévrisme foudroya le peintre du Major Davel et des Romains, le 5 mai 1874, à une exposition, au Palais Bourbon. Inhumés d'abord à Chevilly, ses restes reposent au cimetière de La Sallaz, à Lausanne, depuis le 2 juillet 1896.

Les traits de Gleyre ont été reproduits dans le buste en marbre, par Chapu, qui est au Musée des Beaux-Arts, et dans le médaillon de bronze, de M. Raphaël Lugeon, ornant, avec La charmeuse en bas relief, la façade de la petite église de Chevilly.

Cet hommage, le canton de Vaud se devait de le parachever en créant la salle Gleyre. Il n'a pas eu d'enfants qui lui fissent plus d'honneur et qui lui restassent plus étroitement attachés.

Napoléon III avait demandé à notre compatriote de faire tous les portaits de la famille impériale: c'était la fortune. Occupé aux Romains sous le joug, Gleyre déclina l'offre de l'empereur en répondant: « Je n'ai pas le temps, je travaille pour mon gouvernement. » Il détestait l'empire.

Tout ce qui est parade, mise en scène, grande tenue, ne lui était pas moins antipathique. C'est ainsi, raconte Rambert, qu'il s'est permis une petite vengeance de peintre à propos de Jomini, dont il admirait cependant, comme tout le

monde, le génie stratégique. « Le général veut que je lui fasse toutes ses décorations, disait-il, soit, mais je ne lui passerai pas une ride. » Il a tenu parole, ajoute Rambert. « Ce portrait n'en est pas moins un chef-d'œuvre d'expression et

« Gleyre, écrit le même auteur, était un physionomiste pénétrant. Il avait à un degré extraordinaire la mémoire des traits et des expressions. Un jour qu'on lui tendait un crayon et un morceau de papier pour croquer sur place une figure qu'il observait attentivement: « Ce n'est pas nécessaire, dit-il en portant la main à son front, je l'ai là. — Vous l'oublierez. — Non, elle y est »... Je l'ai vu regarder pendant un instant des enfants dont je croyais savoir la figure par cœur, à force de vivre avec eux, et c'était lui qui m'apprenait la vraie couleur de leurs yeux et la forme réelle de leurs traits. »

A quel labeur le grand artiste pliait son crayon et son pinceau pour les mettre à la hauteur de son don d'observation, c'est ce que les études et les ébauches exposées maintenant au Musée de Lausanne enseigneront à ceux qui croiraient que le génie peut se passer d'efforts; et cette initiation à la genèse de tant de chefsd'œuvre ne sera certes pas la moins noble des jouissances qu'on retirera à fréquenter ce temple de la pure beauté qui s'appelle la Salle V. F. Glevre.

BERNOIS ET VAUDOIS

'n de nos fidèles abonnés a bien voulu relever à notre intention les lignes suivantes, extraites d'un numéro de la Gazette de Lausanne du mois de mai 1804.

Ces lignes, qui furent écrites six ans à peine après que les Vaudois eurent secoué la tutelle ber-noise et un an après que le pays de Vaud eut pris définitivement rang de canton dans le faisceau helvétique, ne manquent certes pas d'intérêt.

Et ne trouvent-elles pas un regain d'actualité dans l'amitié que Bernois et Vaudois viennent de sceller à nouveau, à Berne, à l'occasion du Tir fédéral?

Qui sait? Peut-être bien, même, est-ce aux Lausannois que, dans trois ou quatre ans, les Bernois viendront confier la bannière fédérale des tireurs, dont ils auront la garde jusque-là.

Payerne, le 2 mai 1804.

Nos entrevues avec les artilleurs Bernois, soit en allant recevoir à Avenches les 41 canons qu'ils nous amenaient, soit en leur reconduisant ceux qui leur revenaient, ont été très fraternelles. La première fois, nos canoniers étant allés boire un coup dans l'auberge où étaient les Bernois; ceux-ci les prévinrent fort cordialement, les firent asseoir et boire avec eux; leur portèrent tout premier Toast, au canton de Vaud, puis aux canoniers Vaudois. Les notres répondirent par celui-ci : aux grenadiers de la légion Bernoise. Après s'être bien réjouis ensemble; ils prirent congé de nos gens en les embrassant cordialement et leur faisant les plus belles pro-